

Le 21 décembre 2017,

Chers administrateurs, chers gestionnaires,

Je sors à l'instant du comité de gestion du fonds Maribel 330. C'est au sein de ce fonds que le Gouvernement fédéral doit transférer les 31,460 millions d'euros destinés à financer **la prime unique issue des accords du non-marchand fédéraux** conclus en octobre dernier. Le fonds doit ensuite répartir ce montant en fonction du nombre d'équivalents temps plein de travailleurs ayant droit (qui ont perçu une rémunération au 31 octobre 2017), qu'a déclarés chaque institution concernée via le formulaire destiné à cet effet.

Il se trouve que **l'Arrêté Royal** qui organise le transfert des 31,460 millions vers l'INAMI dans un premier temps, et de l'INAMI vers le fonds Maribel ensuite, **n'a pas encore pu être adopté**. Les cabinets De Block et Peeters nous informent qu'il le sera dans le courant du mois de janvier 2018.

Le mot d'ordre à l'issue du comité de gestion de cet après-midi est d'**inviter nos institutions à procéder au paiement** de cette prime à leurs travailleurs encore **en décembre 2017**, et ce notamment pour éviter des frais administratifs inutiles (paiement en 2018 de montants salariaux relatifs à 2017). Le montant de cette prime s'élève à **210,00 € bruts pour un ETP**. Ce montant doit être versé à chaque travailleur ayant droit **au prorata de son temps de travail**. **Les cotisations patronales seront prises en charge** par le budget des 31,460 millions d'euros. Le forfait que vous percevrez en janvier 2018, pour un ETP, sera calculé comme suit : 210,00€ + (210,00€ x 32,40 %) = **278,04 €**.

Je joins à toutes fins utiles la convention collective de travail adoptée le 11 décembre dernier en Commission paritaire 330 qui met en œuvre la mesure « prime unique 2017 » de l'accord du non-marchand fédéral 2017.

Les maisons médicales qui, pour des raisons financières, ne seraient pas en mesure de procéder à ce paiement sans avoir perçu au préalable le montant qui leur revient, pourront honorer cette prime en janvier 2018, une fois le budget rapatrié au sein du fonds, et réparti ensuite entre institutions.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Cordialement,

Jérémie Rafalowicz
Permanent politique